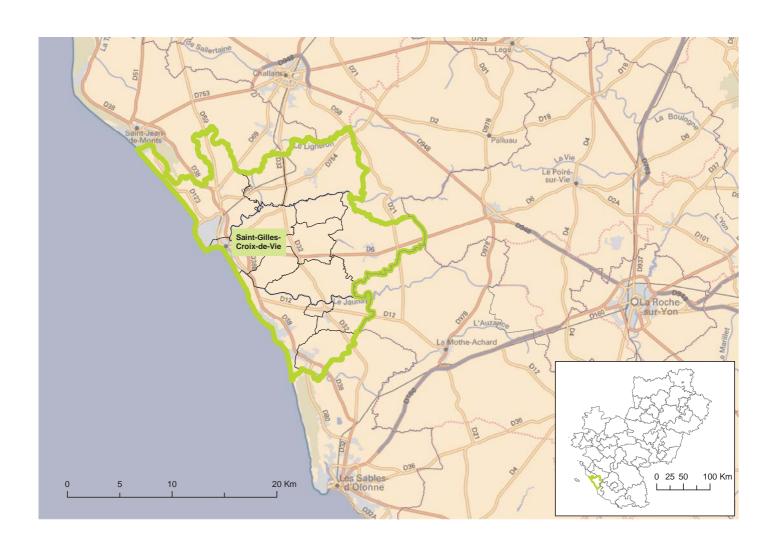
Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

PROFIL SOCIO-SANITAIRE DE TERRITOIRE

Edition 2011

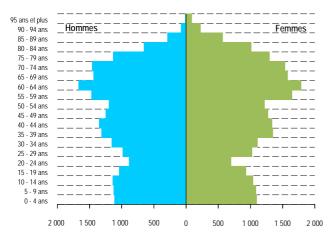


En bref

- **Population :** 42 553 (2007), soit 1,2 % de la population régionale.
- Les 14 communes appartiennent aux deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) "Côte de lumière et Atlancia des Vals de la Vie et du Jaunay".
- Evolution de la population depuis 1999 :
- + 2,6 % par an (+ 1,0 % dans la région, + 0,7 % au plan national).
- > 457 naissances pour 506 décès en 2009.
- **Densité de population** : 146 habitants au km² (109 dans les Pays de la Loire).
- **Superficie**: 292 km² (0,9 % du territoire régional).

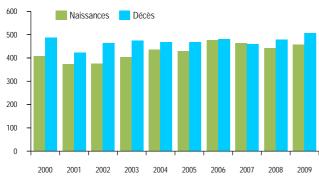






Source : Recensement de la population (Insee) - Exploitation ORS Pays de la Loire

Fig.2 - Evolution du nombre de naissances et de décès (2000-2009) - PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE



Source : Etat civil (Insee) - Exploitation ORS Pays de la Loire

LETIERS DES ACTIFS SONT OUVRIERS

La population active (16 903 personnes) représente 69 % de la population des 15-64 ans (72 % au plan national).

32 % des actifs sont ouvriers, contre 24 % au plan national. Les personnes appartenant à la catégorie "employés" ont un effectif légèrement inférieur à celui des ouvriers.

L'INDICE DE VIEILLISSEMENT EST LE DOUBLE DE LA MOYENNE NATIONALE

L'indice de vieillissement² est le double de la valeur nationale. C'est le territoire de contractualisation qui a la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus (27 % versus 17 % au plan national).

L'EFFECTIF DES 75 ANS ET PLUS A PROGRESSE DE 41 % DEPUIS 1999

Les 75 ans et plus (5 333 habitants en 2007) représentent 12,5 % de la population (fig.6). Entre 1999 et 2007, leur effectif a progressé de 41 %. La très grande majorité de ces personnes vivent à leur domicile (90 %). Parmi elles, 40 % vivent seules dans leur logement.

LA PLUS FORTE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE DANS LA REGION...

Le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie compte 42 553 habitants en 2007. Mais ce dénombrement ne tient pas compte de la forte augmentation de population que connaissent les communes du littoral pendant l'été. Plus d'un logement sur deux est une résidence secondaire (55 %) (fig.3).

Le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a connu la plus forte croissance démographique dans la région depuis 1999, avec 7 876 habitants supplémentaires (+ 23 %).

... QUI PROVIENT UNIQUEMENT DU MOUVEMENT MIGRATOIRE

Au cours de la période 1999-2007, les naissances sont moins nombreuses que les décès (- 359 habitants) (fig.2). La croissance de la population s'explique donc uniquement par le mouvement migratoire.

LA PROPORTION DE JEUNES SANS DIPLOME EST BEAUCOUP PLUS FAIBLE QU'AU PLAN NATIONAL

Les moins de 18 ans (7 932 en 2007) représentent moins de 19 % de la population (22 % au plan national). La proportion de jeunes sans diplôme est beaucoup plus faible que la moyenne nationale (7,5 % versus 11 %).

1. La croissance démographique dépend de deux paramètres, le mouvement naturel d'une part (solde entre le nombre de naissances et le nombre de décès), et le mouvement migratoire d'autre part (solde entre le nombre de personnes qui se sont installées dans le territoire et le nombre de personnes qui l'ont autité).

Fig.3 - Pourcentage de résidences secondaires ou logements occasionnels par commune (2007)
PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE

France métropolitaine : 9,8
Pays de la Loire : 11,9

0 2,5 5 10 Km

Source : Recensement de la population (Insee) - Exploitation ORS Pays de la Loire

20,5 - 37,8

< 20,5

2. Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus rapporté au nombre de personnes âgées de moins de vingt ans.

37,9 - 52,4

> 52.4

MALADIES CARDIOVASCULAIRES ET DIABETE

ACCESSIBLES A LA PREVENTION

Le diabète représente 14 % des motifs d'admissions en ALD³. Pour le diabète de type 2 (plus de 90 % des cas), la prévention primaire est possible car, même si les facteurs génétiques jouent un rôle, les facteurs nutritionnels sont prépondérants. La surveillance des personnes diabétiques est également essentielle pour prévenir les complications du diabète, qui sont fréquentes et graves (plaies du pied pouvant conduire à l'amputation, cécité, infarctus du myocarde, insuffisance rénale).

Les **problèmes de santé mentale** sont de nature et de gravité très diverses, et génèrent des recours aux soins fréquents. Les pathologies psychiatriques sont notamment la première cause d'admission en ALD³ avant 45 ans.

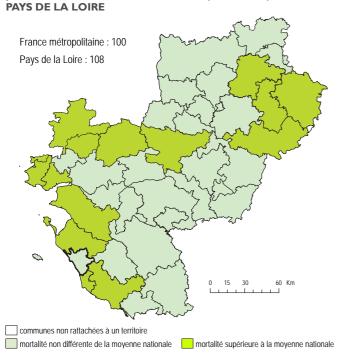
PRES DE 500 NAISSANCES A PRENDRE EN CHARGE CHAQUE ANNEE

La santé des mères et des nouveau-nés occupe une place importante, dans les soins de ville comme en milieu hospitalier. Grossesse et accouchement constituent ainsi le premier motif d'hospitalisation des femmes (11 % des séjours), et les hospitalisations des enfants sont particulièrement fréquentes au cours de leur première année de vie.

CERTAINS DECES PREMATURES SONT CONSIDERES COMME "EVITABLES"

surviennent avant 65 ans peuvent être considérés comme prématurés. Cette mortalité prématurée est particulièrement importante en France, comme au niveau du territoire : 22 % des hommes et 12 % des femmes décèdent avant 65 ans. Plus du tiers de ces décès prématurés pourraient être évités car ils résultent de problèmes de santé accessibles à la prévention (maladies liées à la consommation de tabac et/ ou d'alcool, accidents de la route, chutes, suicides).

Fig.4 - Indice comparatif de mortalité prématurée évitable par territoire de contractualisation (2006-2008)



Sources : Inserm CépiDc, Insee - Exploitation ORS Pays de la Loire

LA SANTE DE LA POPULATION S'AMELIORE

- de la région, la santé de la population s'améliore et l'espérance de vie progresse, en lien avec une baisse de la mortalité (- 16 % entre 2000 et 2007). Pour les femmes, la majorité des décès survient à un âge avancé ; 46 % des femmes, mais seulement 22 % des hommes, décèdent au-delà de 85 ans.
- Les pathologies susceptibles d'altérer la santé sont multiples, mais certaines sont particulièrement fréquentes et graves : les cancers, les maladies cardio-vasculaires et le diabète sont ainsi à l'origine de près de 80 % des admissions en affection de longue durée (ALD³) dans la population du territoire comme au niveau régional.

CERTAINS CANCERS FONT L'OBJET D'UN DEPISTAGE ORGANISE

Les **cancers** sont à l'origine de 30 % des admissions en ALD, et de 33 % des décès.

Le cancer de la prostate et le cancer du sein sont les plus fréquents, devant le cancer colorectal et le cancer du poumon. Ce dernier, dont le tabac constitue le principal facteur de risque, représente par contre la première cause de décès par cancer.

Le cancer du sein et le cancer colorectal bénéficient tous deux d'un dépistage organisé.

3. Les admissions en ALD sont liées à des maladies qui nécessitent des soins prolongés et coûteux, pris en charge à 100 % par les régimes d'assurance maladie. Par rapport à la moyenne nationale, le territoire se caractérise par une mortalité générale inférieure à cette moyenne, mais une situation relativement défavorable en matière de mortalité prématurée évitable.



UNE DENSITE MEDICALE PROCHE DE LA MOYENNE REGIONALE

- En 2009, 40 médecins généralistes exercent sur le territoire, soit un médecin généraliste pour 1 064 habitants, valeur proche de la moyenne nationale. Cet indicateur peut paraître favorable, mais il ne prend pas en compte la demande de soins qui augmente fortement en période estivale, ainsi que l'âge de la patentièle (12,5 % de 75 ans et plus).
- Avec un chirurgien-dentiste pour I 800 habitants, la densité de professionnels correspond à la moyenne régionale.
- Les soins infirmiers et de nursing reposent sur trois composantes:
- 34 infirmiers libéraux,
- un centre de soins (au sein duquel exercent des infirmiers salariés),
- un service de soins infirmiers à domicile (Ssiad), qui emploie infirmiers et aides-soignants.

UNE PERSONNE AGEE SUR DIX VIT EN ETABLISSEMENT

Une personne âgée sur dix vit en établissement, contre 9 % au plan national, et 13 % dans la région. Le territoire dispose de 633 places d'hébergement en établissement pour personnes âgées (2011).

QUATRE POLES D'ATTRACTION HOSPITALIERS

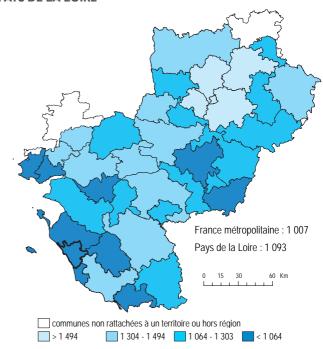
La fréquence des recours aux soins hospitaliers (12 216 séjours en 2008) est légèrement inférieure à la moyenne française.

La ville de la Roche-sur-Yon est le principal pôle d'attraction, avec respectivement 20 % des hospitalisations au Centre hospitalier départemental et 10 % à la clinique Saint-Charles.

L'agglomération nantaise exerce également une attraction importante sur le Pays de Saint-Gilles-Croixde-Vie (23 % des séjours).

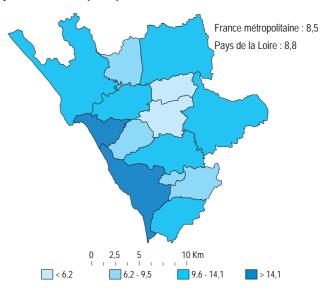
Enfin, le Centre hospitalier de Challans d'un côté, et les deux établissements de santé des Sables d'Olonne de l'autre (Centre hospitalier et clinique d'Olonne) accueillent une proportion équivalente de patients (21 %).

Fig.5 - Nombre d'habitants par omnipraticien par territoire de contractualisation (2009) **PAYS DE LA LOIRE**



Source : Erasme (Assurance maladie) - Exploitation ORS Pays de la Loire

Fig.6 - Pourcentage de personnes âgées de 75 ans et plus par commune (2007) - PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE



Source : Recensement de la population (Insee) - Exploitation ORS Pays de la Loire

ACCOMPAGNEMENT ET SOINS DE PREMIER RECOURS

De nombreux professionnels participent à l'accompagnement et aux soins de premier recours dans les territoires.

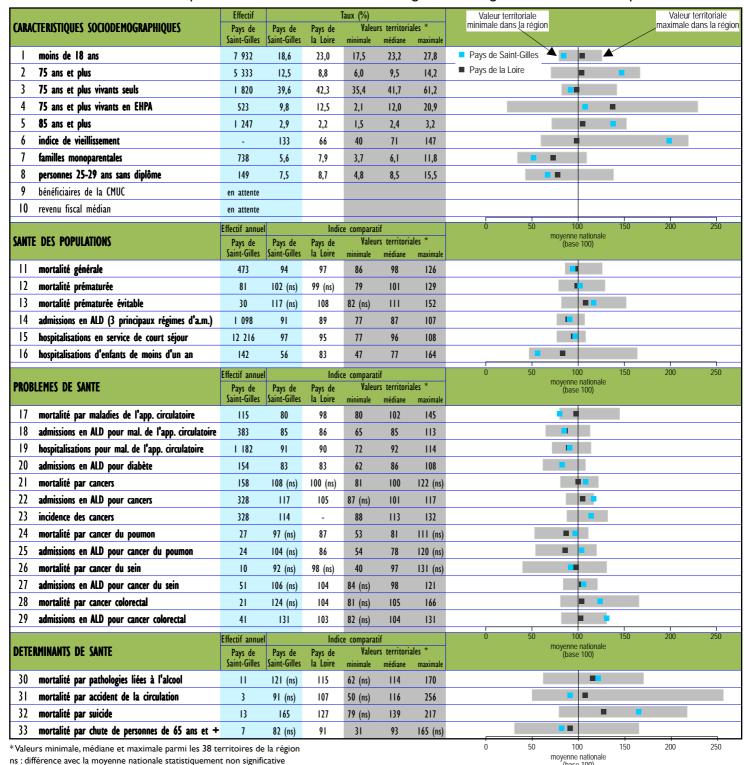
En plus des professionnels de santé mentionnés dans ce document, il faut citer les pharmaciens (professionnel de santé le plus souvent consulté par la population et dont les conditions d'installation sont régulées par l'Agence régionale de santé-ARS), les sages-femmes, les masseurs-kinésithérapeutes, les autres rééducateurs (orthophonistes, orthoptistes...). Les centres médicopsychologiques, qui proposent des consultations pour des soins psychiatriques, sont rattachés aux services hospitaliers de psychiatrie publics. D'autres médecins spécialistes, en plus des généralistes, peuvent être présents dans les territoires, mais leur implantation est souvent concentrée dans les centres urbains. Les tarifs des actes des professionnels de santé libéraux sont fixés nationalement dans le cadre de conventions. Le budget des Ssiad dépend de l'ARS. L'ensemble de ces prestations sont financées (pour partie) par l'assurance maladie.

Les services aux personnes occupent une place prépondérante dans l'accompagnement des personnes fragiles. Ces interventions dépendent de différents financements, et principalement des Conseils généraux, à travers la mise en oeuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie (pour les personnes âgées dépendantes), et de la prestation de compensation (pour les personnes handicapées). L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est un minimum social versé par les Caisses d'allocations familiales et financé par

Les CLIC (centre local d'information et de coordination) ont une mission d'information de la population et de coordination de ces différentes interventions au niveau des territoires.



Situation du territoire, en comparaison avec les autres territoires régionaux, la région et la France métropolitaine



Sources

Indicateurs I à 8 : RP 2007 (Insee)

Indicateurs II à 13, 17, 21, 24, 26, 28 et 30 à 33 : Bases nationales des causes médicales de décès 2006-2008 (Inserm CépiDc)

Indicateurs 14, 18, 20, 22, 25, 27 et 29: Bases nationales des admissions en affection de longue durée 2007-2009 pour les trois principaux régimes d'assurance maladie (Cnamts, CCMSA, RSI).

Indicateurs 15, 16 et 19 : Séjours hospitaliers en service de court séjour 2008 (ARS, ATIH-exploitation Drees).

Indicateur 23 : Incidence des cancers 2004-2006 (Registre des cancers de Loire-Atlantique/Vendée, Francim/InVS).

Construction du graphique

Les valeurs du tableau sont rapportées à la valeur de la France en base 100. Plus la barre grise est longue, plus les territoires ont des situations contrastées pour l'indicateur considéré. Par exemple, pour l'indicateur n° 2, la part des 75 ans et plus est de 8,5 % en moyenne en France. La valeur la plus faible parmi les 38 territoires régionaux est de 6,0 % et la valeur la plus

Rapportée à la moyenne nationale base 100, la valeur la plus faible représentée sur le graphique est de 71 et la valeur la plus élevée est de 167.

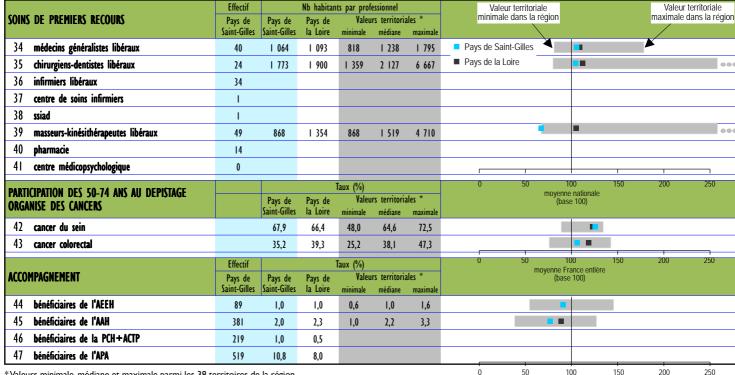
Le carré noir représente la valeur des Pays de la Loire et le carré bleu la valeur du territoire étudié.

Territoires et définitions des indicateurs



(base 100)

Situation du territoire, en comparaison avec les autres territoires régionaux, la région et la France métropolitaine



^{*}Valeurs minimale, médiane et maximale parmi les 38 territoires de la région

Sources

Indicateurs 34 à 41 : Erasme (Assurance maladie) - situation au 01/01/2009, Snir 2008 (Cnamts).

Indicateurs 42 et 43: Association Audace 85 - moyenne 2010-2011.

Indicateurs 44 et 45: Cnaf - situation au 31/12/2010.

Indicateurs 46 et 47 : Conseil général de Vendée - situation au 31/12/2010 ; Drees - 31/12/2009.

Territoires régionaux

38 territoires de contractualisation ont été définis par le Conseil régional. Trois d'entre eux comprennent des communes des régions limitrophes (Bretagne ou Basse-Normandie) : Cap Atlantique, Redon et Vilaine, Alençon. En fonction de la disponibilité des données, les comparaisons ont été effectuées le plus souvent sur la totalité des territoires, mais aussi parfois sur les territoires composés uniquement de communes des Pays de la Loire (35 territoires).

Définitions des indicateurs

75 ans et plus vivant seuls : population âgée de 75 ans et plus vivant seule dans un logement ordinaire (hors personnes vivant en établissement, communautés...).

75 ans et plus vivant en EHPA: population âgée de 75 ans et plus vivant dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale.

ALD: affection de longue durée.

Famille monoparentale : famille composée d'un parent isolé et, d'un ou de plusieurs enfants célibataires âgés de moins de 25 ans.

Hospitalisation : nombre de séjours en unité de soins Médecine-Chirurgie-Obstétrique

Indice comparatif: indice permettant de comparer un indicateur d'une zone géographique avec la moyenne nationale. Il s'agit d'un rapport en base 100 du nombre de cas (décès, hospitalisations, admissions en ALD) observé dans la zone géographique au nombre de cas qui serait obtenu si les taux pour chaque tranche d'âge dans cette zone étaient identiques aux taux de France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur supérieur de 10 % à la moyenne nationale, et un indice comparatif de 90 un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

Indice de vieillissement : rapport entre l'effectif de la population âgée de 65 ans ou plus et l'effectif des moins de 20 ans.

Logement occasionnel : logement ou pièce indépendante utilisé(e) occasionnellement pour des raisons professionnelles.

Médecins généralistes libéraux : médecins généralistes et médecins à mode d'exercice particulier (homéopathe, acupuncture...) exerçant à titre libéral. (voir sources ci-dessus)

Médiane : valeur qui permet de partager l'ensemble des territoires, pour un indicateur donné, en deux groupes ayant le même nombre d'éléments (50 % des territoires ont une valeur inférieure, et 50 % une valeur supérieure).

Mortalité par pathologies liées à l'alcool : décès par troubles mentaux et du comportement liés à l'utilisation d'alcool et décès par maladie alcoolique et cirrhose du foie.

Mortalité prématurée : décès de personnes âgées de moins de 65 ans.

Mortalité prématurée évitable : décès de personnes âgées de moins de 65 ans, par cancer du poumon, cancers des voies aérodigestives supérieures (yc œsophage), psychose alcoolique, maladies alcooliques et cirrhose du foie, accident de la circulation, chute accidentelle, suicide et sida,

moyenne nationale (base 100)

valeur en dehors du graphique

Personnes sans diplôme : personnes n'ayant pas suivi de scolarité, ou personnes n'ayant aucun diplôme (scolarité jusqu'à l'école primaire ou au collège, ou scolarité au-delà du

Résidence secondaire : logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués pour les séjours touristiques.

Ssiad : service de soins infirmiers à domicile.

Taux de bénéficiaires de l'AAH : nombre de personnes ayant perçu l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au 31 décembre 2010, rapporté au nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans.

Taux de bénéficiaires de l'AEEH : nombre de familles ayant perçu l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31 décembre 2010, rapporté au nombre de personnes âgées de moins de 20 ans.

Taux de bénéficiaires de l'APA à domicile : nombre de personnes ayant perçu l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile au 31 décembre 2010, rapporté au nombre de personnes âgées de 75 ans et plus ans résidant à domicile.

Taux de bénéficiaires de la PCH ou de l'ACTP : nombre de personnes vivant à domicile ou en établissement, ayant des droits ouverts à la prestation de compensation (du handicap) (PCH) ou à l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) et ayant reçu une prestation en décembre 2010, rapporté au nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans.

Taux de participation au dépistage du cancer du sein : nombre de femmes ayant réalisé une mammographie dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein, rapporté au nombre de femmes âgées de 50 à 74 ans.

Taux de participation au dépistage du cancer du côlon-rectum : nombre de personnes ayant réalisé un test Hemoccult® dans le cadre du dépistage organisé du cancer colo-rectal, rapporté au nombre de personnes âgées de 50 à 74 ans, non exclues du programme pour raisons médicales.

